



Monsieur le Président À Mesdames et Messieurs les délégués communautaires

Florac-Trois-Rivières, le 05/09/2024

Direction générale des services Ref: HC/ DB/ - 2024-001

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance ordinaire du Conseil communautaire, qui se tiendra à la Salle Emile Leynaud - Château de Florac, le :

jeudi 12 septembre 2024 à 18 heures.

Comptant sur votre présence, veuillez accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations cordiales et distinguées.

Le Président, Henri COUDERC



Accueil de Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Florac-Trois-Rivières

Lecture et approbation du compte-rendu de la séance précédente.

Compte-rendu des décisions prises par délégation de l'Assemblée délibérante :

- ✓ Décisions du Bureau :
- ✓ Décision du Président :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CEVENNES

22 rue Justin Gruat - 48 400 Florac Trois Rivières Téléphone : 04 66 44 03 92 - Télécopie : 04 66 42 89 86

Email: contact@florac-sudlozere.fr - <u>www.gorgescaussescevennes.fr</u>

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

FINANCES

- 1. Exonération France Ruralités Revitalisation de cotisation foncière des entreprises en faveur des immeubles (article 1466 G CGI)
- 2. Exonération France Ruralités Revitalisation de taxe foncière sur les propriétés bâties (article 1466 G CGI)
- 3. Actualisation du Règlement Budgétaire et Financier Amortissements des biens
- 4. Répartition 2024 du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)
- 5. Instauration d'un coefficient multiplicateur à la taxe sur les surfaces commerciales au 1er janvier 2025
- 6. Décision Modificative n°2 de 2024 Budget Principal

RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION DES SERVICES

- 7. Mise à jour du tableau des effectifs
- 8. Revalorisation de la participation employeur au Contrat collectif d'assurance Santé
- 9. Revalorisation de la participation employeur au Contrat collectif d'assurance Prévoyance
- 10. Adhésion à l'Accord collectif local sur la mise en place de la protection sociale complémentaire (PSC) Frais de santé
- 11. Revalorisation catégorielle du montant du RIFSEEP

ENVIRONNEMENT - NATURA 2000 - GRAND SITE DE FRANCE - PVD

- 12. Validation de l'annexe financière partenariale 2024 Grand Site de France
- 13. Lancement de la consultation du marché de services Animation 4 sites Natura 2000

SOLIDARITÉS TERRITORIALES

- 14. Revalorisation RIFSEEP Bonus Attractivité au profit des agents des crèches communautaires
- 15. Signature de la Convention Territoriale Globale 2025-2029 avec la CCSS
- 16. Convention pour la prestation des repas à la micro-crèche les Cheveux d'Anges de Sainte-Enimie

ANIMATION DU TERRITOIRE - EVENEMENTIELS EN LIEN AVEC LE TISSU ASSOCIATIF & COMMUNICATION

- 17. Actualisation du règlement intérieur des subventions communautaires
- 18. Subventions complémentaires « Vie Associative et Communication » Année 2024

CULTURE

19. Demande de financements au titre de la saison culturelle 2025 de la Genette Verte

EAU - ASSAINISSEMENT

- 20.Travaux de la traversée d'Ispagnac Demande de financement Agence Eau Adour Garonne Réseau d'assainissement
- 21. Assainissement non collectif hameau de Rampon Demande de financement Agence Eau Adour Garonne

ÉCONOMIE, DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ

22. Aide aux entreprises - Fédération Française de Sports pour tous

TRAVAUX STRUCTURANTS

23. Avenants aux marchés de travaux de Réhabilitation du Rochefort

RELATIONS & SOLIDARITÉS ENTRE L'INTERCOMMUNALITÉ ET LES COMMUNES-MEMBRES

- 24.Démarche conduite dans le cadre de la ré-interrogation des compétences communautaires (Information)
- 25. Ouestions et informations diverses :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CEVENNES

22 rue Justin Gruat - 48 400 Florac Trois Rivières

Téléphone : 04 66 44 03 92 - Télécopie : 04 66 42 89 86

Email: contact@florac-sudlozere.fr - www.gorgescaussescevennes.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h